

ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

Tarif	300.00
Participants	—
Lieu	—
Référent	Thierry Buonomo
Prérequis	Aucun
Stagiaires	• Tous salariés • De 4 à 12 stagiaires
Session	1 jour soit 7 heures
Validation	• Évaluation formative et positionnement d'entrée et de sortie de formation. • Délivrance d'un certificat de réalisation. • Attestation de compétences acquises • Évaluation à chaud et à froid
Handicap	Formation accessible aux personnes en situation de handicap

MOYENS LOGISTIQUES

Salle conforme aux normes en vigueur notamment pour les personnes en situation de handicap

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre tout personnel capable d'appliquer une méthode d'analyse des accidents du travail afin d'éviter qu'ils ne se reproduisent et de proposer, de manière concertée, des mesures de prévention techniques, organisationnelles et humaines.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Participer à l'analyse des AT
- Identifier les mesures de prévention
- Contribuer à la mise à jour des documents santé sécurité au travail

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET MOYENS TECHNIQUES

- 30% pratique
- 70% théorique
- Conception sur mesure et adaptation à l'activité réelle de chaque entreprise

ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

- Apports théoriques confrontés aux réalités du terrain et aux expériences vécues par les participants permettant de se projeter dans une démarche de prévention participative
- Recueil des attentes préformation pré-formation
- Pédagogie ludique, applicative et participative, expérimentations pratiques, jeux de rôle, applications concrètes.

ANALYSER LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Catégorie : RESSOURCES HUMAINES

PROGRAMME

J1

Séquence 1

Participer à l'analyse des accidents du travail

- Présentation de la formation aux stagiaires
- Les principaux acteurs de la prévention et leurs missions
- Les enjeux de l'analyse des accidents du travail (AT)
- Les représentations autour de l'AT
 - La démarche d'analyse de l'AT
- Les différentes étapes et les outils
- La mise en application en situation de travail
- Le plan d'actions internes et externes à l'établissement

Séquence 2

Identifier les mesures de prévention

- Synthétiser les résultats en vue de les présenter au groupe projet ou à la direction
- Formaliser l'analyse AT et faire le lien avec les documents de prévention
- Rechercher les mesures de prévention pour faciliter la prise de décision sur le Plan d'actions de Prévention (PGP, critères de choix OTH)

Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail

- Savoir présenter les résultats aux décideurs en vue d'argumenter la mise en œuvre du plan d'actions correctrices

Bilan